L’avortement progresse chez les mineures

19/09/2008 à 21h26

En France, les chiffre des avortements restent stables (210 000 actes par an) mais progresse chez les mineures (en 2 ans, +15% chez les 15-17 ans). L’IVG médicamenteuse représente 46% du total des avortements.

La moyenne nationale des avortements est de 1,22 pour 100 femmes. En Corse, Languedoc Roussillon, Ile de France et PACA, le taux est de 1,8 %. Dans les Dom-Tom, ce taux passe à 2,8%. (source)